



Cette année encore aura lieu la CAPA d'harmonisation des notes administratives des enseignants certifiés.

Les notes étudiées dans cette commission sont :

- celles qui sont contestées par l'enseignant ;
- celles qui ne respectent pas la circulaire de notation ;

En particulier, si un chef d'établissement augmente au dessus du maximum, maintien ou diminue la note, il est dans l'obligation d'envoyer un rapport (clair, précis et motivé).

## **IMPORTANT**

Je vous demande de **VEILLER A NE PAS VOUS ECARTER DE LA GRILLE PREVUE.**



Je vous rappelle qu'il vous est fait **OBLIGATION**  
**DE PRODUIRE UN RAPPORT** clair, précis  
et motivé, **en cas d'augmentation**  
**maximale, de maintien ou de**  
**diminution de note.**

**Vous devrez porter à la connaissance de l'intéressé l'existence de ce rapport et il devra en avoir pris connaissance et le signer.**

Ce rapport devra être renvoyé à la DPES **obligatoirement avec la notice de notation** au plus tard le vendredi 29 janvier 2016.

**AUCUN RAPPORT NE VOUS SERA RECLAME** *a posteriori*. **VOUS DEVEZ** veiller à respecter scrupuleusement la procédure.



**En cas d'absence dudit rapport, la note sera systématiquement harmonisée** nonobstant la volonté manifestée par la notation.

Nous ne sommes pas en mesure de d'affirmer si certains chefs d'établissement ne lisent pas ou se moquent simplement des circulaires rectorales, mais nous constatons qu'il y a **53 (oui, cinquante-trois !)** notes qui sont harmonisées par le Rectorat faute de rapport.

Ce sont donc bien **53 collègues qui sont lésés par les promesses non-tenues par leur chef d'établissement.**

Nous attendons que le Recteur rappelle à ces chefs d'établissement leurs obligations afin que chacun assume ses responsabilités.

rang	Collègues « sans rapport »		
1	Baie-Mahault	Collège Maurice Satineau	6
2	Le Moule	Collège Guénette	4
2	Les Abymes	Lycée Chevalier de Saint-Georges	4
2	Morne-à-l'Eau	Collège Charles de Gaulle	4
2	Trois-Rivières	Collège Les Roches Gravées	4
6	Vieux-Habitants	Collège Suze Angely	3
7	Baie-Mahault	Collège Gourdeliane	2
7	Basse-Terre	Lycée Gerville Réache	2
7	Capesterre de Marie-Galante	Collège Nelson Mandela	2
7	Goyave	Collège Matéliane	2
7	Les Abymes	Lycée Félix Proto	2
7	Saint-Martin	Collège du Mont des Accords	2
7	Saint-Martin	Collège Quartier d'Orléans	2
14	Basse-Terre	Lycée Raoul Georges Nicolo	1
14	Capesterre-Belle-Eau	Collège Germain Saint-Ruf	1
14	Capesterre-Belle-Eau	Collège Sylviane Telchid	1
14	Deshaies	Collège Félix Aladin Flémin	1
14	Gosier	Collège Edmond Bambuck	1
14	Le Moule	Collège Général de Gaulle	1
14	Les Abymes	Collège Aurélie Lambourde	1
14	Petit-Bourg	Collège Félix Eboué	1
14	Petit-Bourg	Lycée des Droits de l'Homme	1
14	Pointe-à-Pitre	Collège Sadi Carnot	1
14	Saint-Francois	Collège Alexandre Macal	1
14	Saint-Louis de Marie-Galante	Collège Albert Baclet	1
14	Saint-Martin	Lycée Robert Weinum	1
14	Sainte-Rose	Lycée Sonny Rupaire	1
		<b>Total</b>	<b>53</b>

LE SNES VOUS AIDE FACE À L'ADMINISTRATION  
ET SE BAT AVEC VOUS POUR L'AMÉLIORATION  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



ENSEMBLE,  
POUR REVALORISER  
LE SECOND DEGRÉ